

**Réunion des Hautes Parties contractantes  
à la Convention sur l'interdiction ou  
la limitation de l'emploi de certaines armes  
classiques qui peuvent être considérées comme  
produisant des effets traumatiques excessifs  
ou comme frappant sans discrimination**

28 octobre 2020  
Français  
Original : anglais

Genève, 11-13 novembre 2020

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**Questions financières ayant un rapport avec la Convention  
et les Protocoles y annexés**

**Coûts estimatifs  
Réunion de 2022 des Hautes Parties contractantes  
à la Convention**

**Note du Secrétariat\***

1. La Réunion de 2020 des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, tenue à Genève du 11 au 13 novembre 2020, a décidé de convoquer en novembre 2022, à une date restant à déterminer, une réunion des Hautes Parties contractantes, d'une durée de trois jours.
2. Le présent document, qui est soumis en application de la décision susmentionnée, indique les coûts estimatifs de la réunion, y compris des services de conférence et autres services, qui s'élèvent à 729 200 dollars des États-Unis. On trouvera dans les tableaux ci-joints une ventilation de ces coûts.
3. Il convient de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail prévu. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture de la réunion et l'achèvement des travaux correspondants, lorsque toutes les dépenses s'y rapportant auront été comptabilisées. Les éventuels ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors calculés en conséquence.
4. Il est rappelé que, conformément aux dispositions financières adoptées en 2017, les contributions mises en recouvrement pour financer les coûts liés à la préparation et à la tenue des réunions sont calculées en fonction du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies, ajusté pour tenir compte de la différence entre, d'une part, le nombre d'États Membres de l'Organisation et, d'autre part, le nombre d'États autres que les Hautes Parties contractantes qui participent à la réunion, auquel s'ajoute celui des Hautes Parties contractantes. Les États qui ne sont pas Hautes Parties contractantes mais qui acceptent l'invitation à prendre part aux dites conférences et réunions participent aux coûts à hauteur du taux établi à leur égard par le barème des quotes-parts de l'ONU.

\* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



5. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux Hautes Parties contractantes de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

**Titre de la session :** Dépenses de personnel de l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur certaines armes classiques en 2022

**Dates :** n/a  
(en dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances								-
Traduction de la documentation								-
Services d'appui								-
Divers <sup>1</sup>								-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-	-	-

A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui au programme)	-
B. Coûts autres que ceux des services de conférence <sup>1</sup>	
<i>Dépenses de personnel (un P-4 et un P-3)</i>	443 300
<i>Frais de voyage</i>	20 000
<i>Matériel, mise à niveau numérique, gestion des contenus, fournitures et communication</i>	6 000
<b>Total partiel</b>	469 300
<i>Dépenses d'appui au programme (13 % de B)</i>	61 000
<b>Total partiel B</b>	530 300
C. Divers <sup>2</sup>	29 700
<b>Total général (arrondi) A + B + C</b>	<u>560 000</u>

<sup>1</sup> Le montant des dépenses de personnel a été établi sur la base des coûts salariaux standard v1 actualisés au taux de 1 USD = 0,92 CHF. Il inclut une provision pour indemnités dues à la cessation de service de 51 300 dollars.

<sup>2</sup> Assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 29 700 dollars.

**Titre de la session :** Réunion des Hautes Parties contractantes à la Convention sur certaines armes classiques

**Dates :** Genève, novembre 2022 (3 jours avec comptes rendus analytiques)

(en dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	55 700							55 700
Traduction de la documentation		40 500		20 200	28 200			88 900
Services d'appui <sup>1</sup>						2 400		2 400
Divers <sup>2</sup>							22 200	22 200
<b>Total</b>	<b>55 700</b>	<b>40 500</b>	<b>-</b>	<b>20 200</b>	<b>28 200</b>	<b>2 400</b>	<b>22 200</b>	<b>169 200</b>

A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui au programme) 169 200

B. Coûts autres que ceux des services de conférence

**Total général (arrondi) A + B** 169 200

<sup>1</sup> Technicien(ne) du son/enregistrement (2 x 3 jours) : 2 400 dollars.

<sup>2</sup> Location d'un ordinateur et d'une imprimante : 40 dollars ; services de secrétariat (1 x 30 jours) : 12 300 dollars ; fonctionnaire chargé(e) du contrôle des documents (1 x 3 jours) : 810 dollars ; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 9 000 dollars.